

Directives

Certificat Réseaux et systèmes de télécommunications 4888

Bienvenue à la Faculté des sciences

Vous devez absolument suivre le cheminement afin d'avoir les préalables académiques pour les trimestres suivants, voir la grille de cheminement de votre programme.

Vous avez la responsabilité d'effectuer vos choix de cours et/ou modifications aux dates et aux délais correspondant aux diverses périodes prescrites.

Aucun conflit d'horaire n'est autorisé (séances de laboratoires et d'exercices comprises). De plus, bien noté les horaires des examens communs et éviter de choisir des cours dont les horaires d'examens sont en conflits.

Des frais de 50\$ seront facturés à tous les étudiants qui s'inscrivent pour la toute première fois du trimestre à un ou plusieurs cours à la première journée du trimestre ou après.

Pour les reconnaissances d'acquis, vous devez idéalement faire votre demande avant votre premier trimestre.

En tout temps, si vous avez des interrogations, vous pouvez vous référer au règlement No 5 des études de premier cycle :

[http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/REGLEMENT NO 5.pdf](http://www.instances.uqam.ca/ReglementsPolitiquesDocuments/Documents/REGLEMENT_NO_5.pdf)

BON SUCCÈS !